



COMMUNICATION DE LA DELEGATION DE L'UNION DES REPUBLIQUES
SOCIALISTES SOVIETIQUES, EN DATE DU 3 JUILLET 1952, TOUCHANT LA
QUESTION DU TERRITOIRE LIBRE DE TRIESTE

La délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui communiquer le texte d'une note relative à la question de Trieste, que le Gouvernement de l'Union soviétique a adressée, le 24 juin 1952, au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et au Gouvernement du Royaume-Uni.

Le Secrétaire général est prié de bien vouloir faire reproduire la note précitée sous forme de document du Conseil de sécurité - la question du Territoire libre de Trieste étant inscrite à l'ordre du jour de cet organe - et d'en assurer la distribution aux gouvernements des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

NOTES RELATIVES A LA QUESTION DE TRIESTE, ADRESSEES PAR
LE GOUVERNEMENT DE L'UNION SOVIETIQUE AU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS
D'AMERIQUE ET AU GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI.

Le 24 juin dernier, M. A.Y. Vychinsky, Ministre des affaires étrangères de l'URSS, a remis respectivement à M. Cascoigne, Ambassadeur de Grande-Bretagne et à M. Cumming, chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, une note relative à l'accord intervenu entre les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de l'Italie au sujet de la participation de l'Italie à l'administration de la zone anglo-américaine, dite zone A, du Territoire libre de Trieste.

On trouvera ci-après le texte de la note adressée au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique :

" Comme suite à l'accord intervenu entre les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de l'Italie au sujet de la participation de l'Italie à l'administration de la zone anglo-américaine, dite zone A, du Territoire libre de Trieste, accord qui a été rendu public le 10 mai, le Gouvernement de l'Union soviétique juge nécessaire de déclarer ce qui suit :

" Le 17 novembre 1951, le Gouvernement de l'Union soviétique a adressé au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, ainsi qu'aux Gouvernements du Royaume-Uni et de la France, une note ayant trait à certaines déclarations parues dans la presse, qui émanaient des représentants officiels des Puissances occidentales susmentionnées; dans cette note, le Gouvernement de l'Union soviétique faisait ressortir qu'à en croire lesdites déclarations, les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de la France, avec la participation des Gouvernements de l'Italie et de la Yougoslavie, préparaient le partage du Territoire libre de Trieste entre l'Italie et la Yougoslavie. Le Gouvernement de l'Union soviétique indiquait également que le partage projeté du Territoire libre de Trieste visait à faire entrer ce territoire, dont le Traité de paix avec l'Italie avait proclamé la neutralité, avec ses réserves en hommes et ses ressources matérielles, dans le

cadre des plans militaires du bloc agressif de l'Atlantique et à constituer la région de Trieste en base militaire et navale permanente des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni.

" La note soulignait également que ce partage, qui tendait à perpétuer la politique de violation du Traité de paix avec l'Italie, était incompatible avec le maintien de la paix et de la sécurité en Europe et qu'il était contraire aux intérêts de la population de ce territoire, laquelle se verrait ainsi privée de la possibilité d'exercer les droits démocratiques que lui assure le Statut permanent du Territoire libre de Trieste.

" Dans sa note du 17 novembre, le Gouvernement de l'Union soviétique demandait avec insistance l'exécution des engagements assumés par les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de la France, en ce qui concerne le Territoire libre de Trieste, notamment le retrait de toutes les troupes étrangères stationnées sur ce territoire et la liquidation de la base militaire et navale anglo-américaine illégalement établie à Trieste; il proposait que le Conseil de sécurité prît sans délai les dispositions nécessaires pour procéder à la nomination d'un Gouverneur du Territoire libre de Trieste.

" Loin de prendre les mesures qu'il était en leur pouvoir d'adopter pour permettre au Conseil de sécurité de nommer un Gouverneur du Territoire libre de Trieste, pour faire cesser le régime d'occupation et retirer les forces d'occupation du Territoire de Trieste, dispositions qui eussent marqué une première étape dans l'exécution du Traité de paix avec l'Italie en ce qui concerne le Territoire de Trieste, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Royaume-Uni ont persévéré dans leur politique en commettant de nouvelles violations dudit Traité de paix.

" Les pourparlers entre les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de l'Italie qui se sont déroulés à Londres du 3 avril au 9 mai, ont abouti à la conclusion d'un accord prévoyant la participation de l'Italie à l'administration de la zone A du Territoire libre de Trieste. Le texte de l'accord, qui stipule que "le Commandant des troupes britanniques et américaines garde tous les pouvoirs de gouvernement dans la zone",

indique clairement que la zone A du Territoire libre de Trieste demeure, comme par le passé, sous la domination absolue des forces d'occupation anglo-américaines, qui l'utilisent pour servir les desseins agressifs du bloc de l'Atlantique Nord. Après avoir conclu l'accord précité, les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni s'efforcent de consolider, pour une durée indéterminée, le régime d'occupation militaire dans le Territoire libre de Trieste, afin de conserver la base militaire et navale anglo-américaine qu'ils ont illégalement établie à Trieste.

" L'accord conclu le 9 mai entre les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de l'Italie, s'inspire de certains intérêts qui n'ont aucun rapport avec le maintien de la paix en Europe. Cet accord tend à une nouvelle violation des dispositions du Traité de paix avec l'Italie, en date du 10 février 1947, relatives au Territoire libre de Trieste, et il vise, en même temps, à priver la population de Trieste de l'exercice des droits démocratiques et des libertés fondamentales qui lui sont garantis par le Traité de paix avec l'Italie.

" Le Gouvernement de l'Union soviétique juge nécessaire d'attirer l'attention du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et du Gouvernement du Royaume-Uni sur le caractère illégal de l'accord qu'ils ont signé à Londres le 9 mai dernier et il rend les Gouvernements desdits Etats entièrement responsables de cette nouvelle violation des engagements qu'ils ont assumés aux termes du Traité de paix avec l'Italie.

" Une note analogue a été adressée au Gouvernement du Royaume-Uni."

M. Gascoigne et M. Cumming ont déclaré qu'ils porteraient à la connaissance de leurs Gouvernements respectifs la teneur de la note qui leur a été remise par M. A.Y. Vychinsky.

